

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil : la Sogara investit plus de 110 millions de francs au CHR de Ntchengué pour lutter contre le Covid-19

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LA Société gabonaise de raffinage (Sogara) vient d'investir plus de 110 millions de nos francs au Centre hospitalier régional (CHR) de Ntchengué, afin de renforcer sa capacité opérationnelle. La première partie de ce don est composée d'un respirateur portable de réanimation Osiris, d'un aspirateur portable de mucosité, de produits de nettoyage, des désinfectants ainsi qu'un forage d'eau d'un débit de 22m³/h et une cuve de 10 000 litres.

Ce premier lot a été remis en toute fin de semaine dernière par le directeur des opérations de l'entreprise bienfaitrice, Claude Rayivo, au gouverneur de province, Paul Ngome Ayong. Les

travaux d'amélioration de la qualité d'oxygène par la réparation du compresseur d'air médical model MVD22 type ASD 37 et deux kits de respiration seront, eux, livrés, a-t-on appris, le mois prochain.

Depuis la survenue de la pandémie de Covid-19 au Gabon et particulièrement à Port-Gentil, la direction générale de la Sogara, à travers son comité Covid-19, selon Claude Rayivo, s'emploie à orienter ses actions sur trois axes majeurs suivants: la prévention primaire, par des actions de sensibilisation, de communication, de formation et la mise en place des mesures barrières; la prévention secondaire, par l'acquisition, entre autres, des appareils PCR et kits de tests du coronavirus; la prévention tertiaire permettant le traitement de la maladie.



Le gouverneur recevant symboliquement le don.

Pour le gouverneur, la Sogara, en tant qu'entreprise citoyenne, vient de répondre positivement et avec éclat à l'appel du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui avait in-

vité toutes les forces vives de la nation à œuvrer à la lutte contre le terrible virus. Il a salué le geste, au moment où sa cité enregistre une recrudescence des cas positifs au covid-19.

En le remerciant, le DG du CHR, Jean Bernard Boundama Madiya, a pris cet engagement: "donner le meilleur de nous-mêmes dans la prise en charge des patients Covid-19".

Mimongo : fin du calvaire pour les usagers de la route vers Mouila



Les travaux sont effectifs sur la route de Mimongo.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

ABANDONNÉE depuis plus de 7 ans par les pouvoirs publics, la route Mouila-Mimongo, distante de 96 km et en dégradation très avancée, vient de bénéficier d'une cure de jouvence grâce aux travaux d'entretien routier exécutés par la direction provinciale des travaux publics de la Ngounié (TP). Un succès à

mettre à l'actif du directeur provincial des travaux publics (TP), Urbain Mbadanga.

Ce dernier a d'ailleurs entrepris, le week-end écoulé, une énième visite de contrôle pour vérifier l'avancement des travaux réalisés. En effet, l'essentiel des travaux a consisté à la remise en forme de la route, rechargement partiel de la chaussée en latérite, curage et rechargement des bourbiers, ainsi que la réhabilitation des ponts et l'ensoleillement

mécanisé, parfois avec le secteur manuel.

La route de Mimongo a toujours causé de sérieux problèmes à de nombreux usagers qui ont du mal à circuler convenablement en toute saison. Sur 17 ouvrages en bois, en dehors de celui construit en matériaux durables sur la rivière Onoye, 5 ponts de portée importante ont été complètement réhabilités par les TP. À l'image de celui de Mokabo (PK 20), Mamba dispensaire (PK 34), Ekemlelé où une buse s'était effondrée provoquant un trou de lion.

À cela s'ajoutent le pont de Mamba-Evova (PK 5) et celui de Tchendé (PK 64). Sur la rivière Migoto (PK 5,6) de Mimongo, les agents ont fait une réfection partielle. Aussi les efforts consentis par la direction provinciale des TP à travers les bonnes volontés ont-ils permis de réparer les engins lourds acquis pendant les fêtes tournantes de "Ngounié 2008" et restés longtemps en rade.

Lébamba : remise officielle des textes constitutifs au syndicat des commerçants



Le maire remettant officiellement l'attestation aux syndicats des commerçants.

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO
Lébamba/Gabon

LE maire de la commune de Lébamba, Julien Missengué Pendency, vient de remettre officiellement au bureau du syndicat des commerçants de la commune de Lébamba, les actes constitutifs liés à l'exercice de leur métier.

C'est le secrétaire général de ce syndicat, David Mayombo, qui les a réceptionnés en lieu et place du président empêché. En présence d'Euloge Parfait Mombo Moukaga, préfet du département et de nombreux membres venus assister à la cérémonie ponctuée par trois

interventions. Notamment celle du premier magistrat de la ville qui a remercié les hautes autorités qui ont bien voulu faciliter la délivrance rapide de ces documents régissant l'exercice de ce métier dans un cadre légal par l'ensemble des commerçants. Tout en affirmant sa disponibilité à accompagner ses partenaires commerçants, Julien Missengué Pendency a demandé à chaque acteur dans son domaine de commerce à respecter scrupuleusement les textes réglementaires pour la bonne marche des activités.

Pour sa part, David Mayombo, par ailleurs secrétaire général du syndicat, a remercié l'édile de la ville pour avoir promptement répondu à leur demande d'être en conformité avec la loi. Non sans évoquer les contrôles administratifs non programmés qui se font au jour le jour à Lébamba.

Enfin, le préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga a appelé le syndicat et l'ensemble de ses membres à travailler désormais dans un cadre légal et à faire la différence entre l'activité commerciale et le syndicalisme.